

## Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

**Centre National de la Propriété Forestière**  
**Auvergne-Rhône-Alpes**

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien pour appel PSG (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFP (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette : entre 26,9 K€ et 37,4 K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	Yzeure (03) ou Lempdes (63) ou St-Didier-au-Mont-d'Or (69)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> octobre 2025, CDD de 3 mois</b>

---

### Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPFP couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



## Description du poste

Le poste créé a pour but de mettre en œuvre la nouvelle réglementation visant à la mise en gestion durable des forêts privées de plus de 20 ha.

- **Suivi des appels à Plan de gestion nouveau seuil faits en 2025 :**
  - Organisation des appels à PSG obligatoire : rédaction de courriers, mailing, Gestion des retours, réponses aux questions règlementaires et techniques;
  - Phoning, standard PSG, renvoi vers les techniciens, informations techniques aux propriétaires, gestion des visites techniques
  - Identification des propriétés soumises à PSG obligatoire sur portail cartographique
  - Participation à la rédaction et mise en forme des documents de communication sur les documents de gestion durable, construction des argumentaires.
  - Appui aux techniciens de secteurs pour le conseil technique en forêt visant à la mise en œuvre de nouveaux PSG et l’instruction de coupes ; organisation de permanences techniques et de réunions d’information sur les DGD dans les principaux secteurs.
- **Lancement de nouvelles campagnes de promotion des DGD**
- **Appui à l’instruction d’autorisation de coupes**
- **Mise à jour base de données Merlin y compris transfert d’enregistrement de PSG**

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Niveau BTS forestier ou équivalent, ou profil secrétariat BTS IUT
- Expérience souhaitée dans le domaine forestier
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint..]
- Connaissance en cartographie numérique

### Compétences et qualités requises

- Communication orale et écrite
- Sens du contact relationnel
- Organisation et rigueur
- Adaptabilité et travail en groupe

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (prorata temporis) ;
- Tickets restaurants d’une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l’employeur ;
- Remboursement des titres d’abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € par mois.

## Personnes à contacter

- Nicolas TRAUB, Directeur-adjoint : 06 08 36 45 51 - [nicolas.traub@cnpf.fr](mailto:nicolas.traub@cnpf.fr)
- David MOURISSET, ingénieur responsable DGD : 06 62 33 03 86 - [david.mourisset@cnpf.fr](mailto:david.mourisset@cnpf.fr)



## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **15 septembre 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M<sup>me</sup> la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

[auvergnerhonealpes@cnpf.fr](mailto:auvergnerhonealpes@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **15 septembre 2025** dans les locaux du CNPF, à Lempdes ou à St Didier au Mont d'Or.